



Canadian Bureau for
International Education
Bureau canadien de
l'éducation internationale

RÉPONSE DU BCEI AU COVID-19

À tous-toutes les étudiant.e.s internationaux qui font actuellement partie des programmes de bourses d'études administrés par le BCEI:

Votre santé et votre bien-être sont notre principale préoccupation en cette période de crise sanitaire mondiale.

Le BCEI surveille activement l'évolution de la situation mondiale de la pandémie COVID-19 et est en communication directe avec les ministères concernés (nationaux, provinciaux et locaux). Le BCEI travaille également directement avec les établissements d'enseignement canadiens en ce qui concerne les conditions et le statut de vos bourses à la lumière de la situation du coronavirus.

Loin de votre foyer et de votre famille, et situé dans un cadre institutionnel qui change d'heure en heure, vous avez sans doute une foule de préoccupations. Conscients que les informations circulant en ligne peuvent être confuses et contradictoires, nous avons voulu vous fournir les sources canadiennes officielles d'informations actualisées et des liens de ressources pour répondre à certaines de vos principales préoccupations.

Quelle est la meilleure façon de répondre aux préoccupations immédiates concernant votre santé et votre bien-être?

[L'Agence de la santé publique du Canada](#) (ASPC) est la source d'information sur la santé publique au niveau national.

À l'heure actuelle, l'ASPC a évalué que le risque pour la santé publique associé à COVID-19 est FAIBLE pour la population générale au Canada, mais cela pourrait changer rapidement. Il existe un risque accru de conséquences plus graves pour les individus:

- âgé.e.s de 65 ans et plus ;
- ayant un système immunitaire affaibli et;
- avec des conditions médicales sous-jacentes.

Le site de l'ASPC fournit des informations précieuses sur [la prévention et la préparation](#), ainsi que des informations sur la manière d'identifier [les symptômes du virus](#).

Plus précisément, comment gérez-vous cette crise sanitaire dans votre ville et/ou votre province ?

En plus des ressources de l'ASPC mentionnées ci-dessus, nous vous encourageons à suivre les directives des autorités provinciales et municipales/locales, car la situation de COVID-19 évolue rapidement et varie considérablement d'un bout à l'autre du pays.

Province/Territoire
Alberta
British Columbia (Colombie Britannique)
Manitoba
New Brunswick (Nouveau Brunswick)
Newfoundland and Labrador (Terre Neuve et Labrador)
Northwest Territories (Territoires du Nord Ouest)
Nova Scotia (Nouvelle Ecosse)
Nunavut
Ontario
Prince Edward Island (Ile du Prince Edouard)
Quebec
Saskatchewan
Yukon

Que devez-vous faire si vous commencez à avoir des symptômes de COVID-19 ?

Si vous commencez à présenter [des symptômes](#) de COVID-19, veuillez-vous isoler des autres le plus rapidement possible. Appelez immédiatement un.e professionnel.le de la santé ou l'autorité de santé publique de la province ou du territoire où vous vous trouvez (consultez la liste de contacts ci-dessous).

Une fois en contact avec les autorités sanitaires, il vous sera demandé de décrire vos symptômes et vos antécédents de voyage. Les professionnel.le.s de la santé vous donneront des conseils sur ce que vous devez faire.

Autorités de santé publique	
Provinces/Territoires	Numéro de contact
Alberta	811
Colombie Britannique	811
Manitoba	1-888-315-9257
New Brunswick Nouveau Brunswick	811
Terre Neuve et Labrador	811 or 1-888-709-2929
Territoires du Nord-Ouest	911
Nouvelle Ecosse	811
Nunavut	1-867-975-5772
Ontario	1-866-797-0000
Ile du Prince Édouard	811
Québec	1-877-644-4545
Saskatchewan	811
Yukon	811

Si vous êtes actuellement dans votre pays d'origine (pour des raisons universitaires ou personnelles) et que vous prévoyez retourner au Canada pour y poursuivre vos études, que devez-vous faire ?

Le gouvernement du Canada met en garde tous les voyages internationaux et limite les vols à l'arrivée dans le cadre d'une série de mesures visant à limiter la propagation de COVID-19 au Canada. Les étudiant.e.s qui ne se trouvent pas

actuellement au Canada ne doivent pas prévoir de revenir au Canada pour poursuivre leurs études.

Le BCEI comprend que cette situation évolue rapidement et fournira des mises à jour régulières dans ce sens. Si c'est votre situation, nous vous recommandons de communiquer avec le/la gestionnaire de votre programme de bourses d'études au BCEI.

Que devez-vous faire si le COVID-19 affecte directement votre plan d'études et que vous n'êtes pas en mesure de terminer vos études dans le délai actuel de votre permis d'études ?

Le BCEI a été informé qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre des mesures spéciales pour soutenir les étudiant.e.s internationaux qui étudient actuellement au Canada et qui pourraient avoir besoin de prolonger leur permis d'études. Des détails seront disponibles sous peu.

Si vous avez d'autres questions sur la réponse du BCEI au COVID-19 à l'appui des programmes de bourses d'études administrés par le BCEI, veuillez communiquer directement avec les gestionnaires de votre programme de bourses d'études.

Le BCEI continue de surveiller la situation et demeure attentif à vos préoccupations et à votre sécurité. Le BCEI vous enverra par courriel des mises à jour avec les nouveaux renseignements à mesure qu'ils apparaîtront.

Chacun.e d'entre vous demeure au premier plan de nos pensées et nous nous engageons à vous soutenir au mieux de nos capacités en cette période d'incertitude mondiale. Nous resterons en étroite communication avec vous et, entre-temps, nous espérons que chacun.e d'entre vous restera en sécurité et bien dans sa communauté canadienne respective.

Larissa Bezo
Présidente et chef de la direction
Bureau canadien de l'éducation internationale